

PLAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE SPÉCIALISTE EN INDUSTRIE DU BOIS CFC

PROFIL DE QUALIFICATION

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les spécialistes en industrie du bois CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

PROFIL DE LA PROFESSION

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les spécialistes en industrie du bois CFC travaillent dans les scieries, les raboteries et les entreprises spécialisées dans les étapes ultérieures de la transformation industrielle du bois. Leur activité est un élément central de la chaîne de création de valeur du bois. Les spécialistes en industrie du bois CFC constituent ainsi le maillon entre les propriétaires forestiers, qui produisent des grumes, et les entreprises spécialisées dans les étapes ultérieures de la transformation, telles que les entreprises de charpente, les menuiseries ou les exploitants d'installations de production de bois-énergie. Ils disposent donc d'une connaissance complète de la matière première bois, de ses diverses propriétés et de l'utilisation des différentes essences de bois. En contact avec les différents groupes d'intervenants, ils utilisent leurs connaissances professionnelles et adoptent un comportement convenable.

Les spécialistes en industrie du bois CFC réceptionnent les livraisons de bois, évaluent la qualité du bois et le trient sur le chantier à grumes. Dans les installations, ils scient le bois brut à l'aide de divers procédés et machines selon les souhaits du client et veillent en cela à obtenir un rendement optimal.

Au cours des étapes suivantes, ils transforment les matériaux en divers produits à base de bois selon la spécialisation de l'entreprise. Grâce à leur utilisation professionnelle des machines et des installations et à l'entretien périodique de ces dernières, ils contribuent à la sécurité de l'entreprise, à un fonctionnement sans perturbation et à la conservation de la valeur. Dans tous les processus opérationnels, ils sont responsables de l'assurance qualité, de la gestion économique des ressources et de la sécurité au travail.

PRINCIPALES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Les spécialistes en industrie du bois CFC organisent le processus de production des sciages et produits à base de bois. Ce processus comprend la réception du bois brut, des produits semi-finis, des matériaux divers et des matériaux auxiliaires nécessaires à l'exploitation, la préparation des installations de production, la production ou la finition, le stockage des produits, leur mise à disposition pour la livraison et la documentation des travaux effectués. A cet effet, ils veillent à procéder en ménageant les ressources et en respectant l'environnement.

Au cours de la première étape de la production, les spécialistes en industrie du bois transforment des grumes en sciages. Selon l'utilisation prévue, les produits semi-finis sont séchés ou traités. Au cours de la deuxième étape de la production, les spécialistes en industrie du bois effectuent la finition et le traitement des produits à base de bois pour l'artisanat et l'industrie. Ils transforment, valorisent ou éliminent les sous-produits qui en résultent.

Outre le traitement du produit de la nature qu'est le bois, les spécialistes en industrie du bois sont fortement sollicités sur le plan technique, dans la manipulation des installations d'exploitation et des machines. Ils manœuvrent, pilotent, surveillent et assurent la maintenance de celles-ci, réparent les dysfonctionnements simples et sollicitent de l'aide à temps lorsque c'est nécessaire.

EXERCICE DE LA PROFESSION

D'une manière générale, les spécialistes en industrie du bois CFC adaptent leur travail en fonction des commandes des clients. A cet effet, ils choisissent du bois brut ou des produits semi-finis de la qualité qui convient et veillent à obtenir un rendement optimal de la matière première à chaque étape de la transformation.

Les spécialistes en industrie du bois travaillent seuls ou en équipe en fonction des installations et les processus d'exploitation. Ils utilisent de grandes machines, des installations de levage et de transport pour déplacer de lourdes charges en respectant les prescriptions en vigueur en matière de sécurité au travail et de protection de la santé, afin de garantir leur propre sécurité et celle de leurs collègues de travail.

Les employés de l'industrie du bois travaillent tant à l'extérieur, par exemple pour le triage sur le chantier à grumes, qu'à l'intérieur de la halle de production, pour piloter les installations. Ils sont fréquemment exposés aux températures extérieures et doivent être résistants aux intempéries.

En contraste avec le lien étroit du travail de la matière première bois avec la nature, les spécialistes en industrie du bois utilisent aussi de plus en plus des installations de production semi-automatiques ou entièrement automatisées qu'ils commandent et surveillent sur des écrans. Ces activités exigent de la compréhension technique et un maniement habile des outils numériques. Malgré l'augmentation de l'automatisation et de la numérisation, il reste important que les spécialistes en industrie du bois apprécient l'activité manuelle et bénéficient d'une santé robuste.

IMPORTANCE DE LA PROFESSION POUR LA SOCIÉTÉ, L'ÉCONOMIE, LA NATURE ET LA CULTURE

Un tiers du territoire suisse est couvert de forêt. Exploiter le bois revient à préserver celle-ci : l'exploitation de la forêt et la transformation du bois en tant que matière première assurent la santé de la forêt et entretiennent ainsi ses fonctions, telles que la protection contre les dangers naturels, la préservation de l'habitat naturel des animaux et des plantes, de la biodiversité et des espaces de détente pour l'homme.

Selon l'Annuaire La forêt et le bois 2019, 10 millions de mètres cubes de bois poussent chaque année dans la forêt suisse. Sur ce volume, 5.2 millions de mètres cubes sont récoltés sous forme de grumes, de bois d'industrie ou de bois-énergie, dont 85 pourcents sont transformés en Suisse. La consommation de bois de la Suisse atteint 10.5 millions de mètres cubes par année, réutilisation et importation comprises.

Le bois est une matière première renouvelable, indigène, naturelle et neutre en CO₂. L'industrie du bois transforme ce produit naturel aux multiples utilisations et le met à disposition sous forme de sciages ou de produits à base de bois pour la construction ou la production d'énergie. Le bois et les produits du bois, qui sont une matière première écologique et saine pour l'écologie de l'habitat, ont une longue durée de vie et prennent de plus en plus d'importance en tant que matériaux de construction durables et réutilisables.

L'économie forestière et l'industrie du bois suisses emploient quelque 94 000 personnes, dont 4500 actives dans des domaines où les spécialistes en industrie du bois sont employés. Les entreprises de l'industrie du bois étant pour la plupart implantées en dehors des agglomérations urbaines, elles assurent de nombreuses places de travail dans les régions périphériques.

CULTURE GÉNÉRALE

L'enseignement en culture générale transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.